

Réf: Dossier N° : 24328

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « INTER PESAGE » en abrégé «IN.P »

**Siège social : ABIDJAN - TREICVILLE AVENUE 20, RUE 12 -IMB.
CHARARA, 11 BP 1579 ABJ 11**

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 25 Avril 2016 reçus par Me KOUAME Ashanty, Notaire, enregistrés à TREICVILLE, le 27 Avril 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « INTER PESAGE » en abrégé «IN.P ».

Objet: Gestion, exploitation et maintenance de sites de pesage, vente et entretien des instruments de pesage, gestion, exploitation des sites de pesage, import-export(marchandises diverses), divers. Et toute activité se rapportant à l'objet social. La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises similaire ou connexe.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - TREICVILLE AVENUE 20, RUE 12 -IMB.
CHARARA, 11 BP 1579 ABJ 11**

GERANT: Monsieur KONE ISSA.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-12146 du 11/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9848 du 11/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

